

KATTAN, V., *From Coexistence to Conquest. International Law and the Origins of the Arab-Israeli Conflict, 1891-1949*, Pluto Press, London, New York, 2009, 416 p., ISBN 978-0-7453-2578-1

Une bonne compréhension des divers aspects du conflit israélo-arabe ne peut se concevoir sans recourir à une approche historique permettant d'en analyser les origines. Il existe déjà plusieurs ouvrages très recommandables sur ce sujet (not. AVI SHLAÏM, *Le Mur de fer, Israël et le monde arabe*, 2008; HENRY LAURENS, *La question de Palestine*, 4 tomes, 1999-2011; BENNY MORRIS, *Victimes, Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, 2003; ILAN PAPPÉ, *Une terre pour deux peuples : Histoire de la Palestine moderne*, 2003). L'originalité de la démarche de Victor Kattan consiste à appréhender les racines du conflit, de 1891 à 1949, sous l'angle du droit international, mêlant l'approche juridique à l'approche historique. L'auteur a réalisé des recherches approfondies dans les archives diplomatiques britanniques pour en exhumer une masse de documents venant éclairer, sur le plan politique et juridique, les positions du Royaume-Uni concernant le sionisme et la Palestine, de la période ottomane à la fin du mandat qui lui avait été attribué par la Société des Nations. Riche de ce matériau souvent inédit, l'ouvrage entreprend d'analyser les principaux textes et événements essentiels ayant marqué les origines du conflit : l'échange de lettres entre McMahon, le Haut Commissaire britannique en Egypte, et le roi Hussein, chérif de la Mecque (1915); la Déclaration Balfour qui annonçait l'établissement d'un foyer national juif en Palestine (1917); le mandat britannique sur la Palestine (1922); le plan de partage de l'ONU (1947); la guerre israélo-arabe (1947-1949),... Il en sort une réflexion passionnante sur les implications du droit international sur les divers aspects de la question palestinienne, dans une mise en perspective historique. Dans quelle mesure le droit à l'autodétermination des peuples, émergeant à l'issue de la première guerre mondiale, s'appliquait-il aux peuples des territoires sous mandat? Le mandat britannique, en prévoyant une disposition promouvant l'établissement d'un foyer national juif, dérogeait-il à ce droit? Quelle est la portée juridique du plan de partage de 1947? Par quelles règles relatives au recours à la force était régi le conflit armé entre les Etats arabes et l'Etat d'Israël, proclamé mais non encore reconnu sur la plan international? Quel est le fondement juridique de la création de l'Etat d'Israël? Quels sont les fondements du «droit au retour» des réfugiés palestiniens? Autant de questions et bien d'autres auxquelles Victor Kattan s'attache à apporter des éléments de réponse, au terme d'une solide argumentation, que l'on peut critiquer sous certains de ses aspects, mais qui se révèle toujours stimulante et très documentée. Les nombreux aspects abordés ne présentent pas qu'un simple intérêt historique. Ils constituent toujours des points cruciaux dont l'analyse juridique demeure essentielle dans la perspective de la résolution du conflit israélo-palestinien. Comme l'a souligné la Cour internationale de Justice dans son avis relatif à l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé, «une solution négociée des problèmes pendants et [...] la constitution d'un Etat palestinien» doit s'envisager «sur la base du droit international». A cette approche du conflit faisant du droit international un point de référence centrale, l'ouvrage de Victor Kattan apporte une contribution majeure. Sa lecture est indispensable à tout juriste et spécialiste du conflit voulant en approfondir les nombreuses dimensions juridiques.

F. DUBUISSON